

# DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

### Maison individuelle

## 2102 route de Cérou - 19330 Saint Germain les Vergnes

A	A INFORMATIONS GENERALES						
A. 1	Date de visite	A. 2	Propriétaire	A. 3	Donneur d'ordre		
2	22/03/2023 Mr RIVIERE David Mr RIVIERE David		Mr RIVIERE David				
A. 4 Bâtiment							
Adress	e du bâtiment : e : 2102 ro n D n° 1196		n individuelle Cérou - 19330 Saint Germain les V	ergnes			

	В	IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR
--	---	-------------------------------

B. 1 Opérateur

Nom: MICHELEAU JEAN Marie

Nom & adresse de l'entreprise : CABINET MICHELEAU JEAN MARIE

111 CEYRAT 19130 VOUTEZAC

B. 2 | Certification

Certification: Bureau VERITAS Certification

N° certificat de qualification : 15108728

Certification: Qualixpert

N° certificat de qualification : 1C 1269

B. 3 Assurance

Désignation de la compagnie d'assurance : AXA

N° de police : **10778178404** Date de validité : **31-12-2023** 

### C DIAGNOSTICS REALISES

- \* Diagnostic de performance énergétique
- \* Etat des risques et pollutions
- \* Constat de risques d'exposition au plomb



### Objet:

Attestation sur l'honneur dans le cadre du nouveau dispositif réglementaire de la mission du diagnostiqueur

- \* Je, soussigné, Jean-Marie MICHELEAU, gérant du cabinet AADENA, atteste que l'ensemble des diagnostiqueurs de notre Cabinet répondent aux obligations réglementaires de l'article L.271-6 du Code de la Construction et de l'Habitat, à savoir :
- \* tous nos diagnostiqueurs sont certifiés et disposent des moyens et du matériel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier de diagnostics techniques.
- \* Le cabinet AADENA répond aux garanties réglementaires d'assurance.
- \* notre société s'engage également à n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.

AADENA / CORREZE MICHELEAU Jean-Marie



Votre Assurance

▶ RC PRESTATAIRES



Assurance et Banque NULLESTATION

COURTIER

VD ASSOCIES 81 BOULEVARD PIERRE PREMIER 33110 LE BOUSCAT Tél : 05 56 30 95 75 Fax : 08 97 50 56 06 Email : CONTACT@VDASSOCIES.FR

Portefeuille: 0201478984

MICHELEAU CABINET 111 LIEU DIT LE CEYRAT 19130 VOUTEZAC

Vos références :

Contrat n° 10778178404 Client n° 713271820

AXA France IARD, atteste que : MICHELEAU CABINET 111 LIEU DIT LE CEYRAT 19130 VOUTEZAC

Est titulaire d'un contrat d'assurance N°10778178404 ayant pris effet le 1/1/2021.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES DIAGNOSTICS ET MISSIONS REALISES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE, TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS:

AMIANTE

ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT D€ L'AMIANTE. DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE. DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES. CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE).

PLOMB:

CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX/DEMOLITION

ETAT PARASITAIRE :

ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR)

MESURES

MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN.

CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros. Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 723 657 8 66 R.C.S. Nanterre Entreprise régle par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 251-C CG1 - sauf pour les garanties portées par AVA Assistance 1/





Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des arrêtés relatifs aux critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271 4 du code précité

#### **DOMAINES TECHNIQUES**

	Référence des arrètés	Date de certification originale	Validité du certificat *
Termites metropole	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	14/08/2022	13/08/2029
Plomb sans mention (CREP)	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	17/10/2022	16/10/2029
Gaz	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	05/12/2022	04/12/2029
DPE sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	05/12/2022	04/12/2029
Amiante sans mention	Arrêté du 24 Décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification	14/08/2022	13/08/2029

Date : 30/11/2022 Numéro du certificat : 15108728





